

**Province de Québec**  
**MRC de La Mitis**  
**Municipalité de Sainte-Luce**

Séance ordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances le lundi 1<sup>er</sup> février 2010 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Ovila Soucy, Jocelyn Ross, Nathalie Bélanger, Pierre Beaulieu, Martin Claveau et Fidèle Tremblay. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 12 janvier 2010 et du mardi 26 janvier 2010

**FINANCE**

4. Adoption des comptes à payer au fonds d'administration et au fonds de règlement
5. Appropriation de surplus
- 5.1 Dépôt de l'état des activités financières

**ADMINISTRATION**

6. Embauche de personnel
7. Demande d'assistance financière à L'URLS
8. Mandat à la firme BPR
9. Avis de motion pour amender le règlement R-2006-73, concernant la rémunération des élus

**DIVERS**

10. Correspondance
11. Affaires nouvelles
- 11.1 Nomination d'une secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe
- 11.2 Avis de motion pour amender le règlement R-2010-125
12. Période de questions
13. Fermeture de la séance

**1. Ouverture de la séance**

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault procède à l'ouverture de la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2010-02-29

Il est proposé par monsieur Ovila Soucy et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 12 janvier 2010 et du mardi 26 janvier 2010**

2010-02-30

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 12 janvier 2010 et du mardi 26 janvier 2010.

**FINANCE**

4. **Adoption des comptes à payer au fonds d'administration et au fonds de règlement**

2010-02-31 Il est proposé par monsieur Martin Claveau et unanimement résolu que les comptes présentés au fonds d'administration, chèques numéros 4204 à 4263 et 4265 à 4275, au montant de 133 183.61 \$ soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer. De plus, la rémunération des employés, des élus et la cotisation au REER au montant de 30 363 \$ sont acceptées.

Je, soussigné, Jean Robidoux, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-dessus sont projetées par la Municipalité de Sainte-Luce.

---

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général

2010-02-32 Il est proposé par monsieur Martin Claveau et unanimement résolu que le compte présenté au fonds de règlement, chèque numéro 18 au montant de 1986.60 \$ à la Compagnie Inspec-Sol soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.

Je, soussigné, Jean Robidoux, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-dessus sont projetées par la Municipalité de Sainte-Luce.

---

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général

## **5. Appropriation de surplus**

2010-02-33 Il est proposé par monsieur Fidèle Tremblay et unanimement résolu qu'une somme de 4 476.81 \$ soit appropriée au surplus accumulé, pour être transférée au fonds d'administration de l'exercice financier de l'année 2009.

### **5.1 Dépôt de l'état des activités financières**

2010-02-34 Il est proposé par monsieur Ovila Soucy et unanimement résolu d'accepter le dépôt de l'état des activités financières daté du 22 janvier 2010.

## **ADMINISTRATION**

### **6. Embauche de personnel**

2010-02-35 Il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu de procéder à l'embauche de monsieur Viateur Lévesque comme manœuvre sur une base temporaire. Monsieur Lévesque est attiré comme préposé aux patinoires pour la période du 14 décembre 2009 au 12 mars 2010. Son salaire est fixé à 10 \$ l'heure sur une base de quarante (40) heures par semaine.

### **7. Demande d'assistance financière à L'URLS**

2010-02-36 Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu que monsieur Jean-Claude Molloy soit autorisé à présenter pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Luce une demande d'assistance financière auprès de l'Unité Régionale de Loisirs et de Sports du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre du programme de soutien financier en loisirs 2009-2010 pour le projet Semaine de relâche 2010.

### **8. Mandat à la firme BPR**

2010-02-37 Il est proposé par monsieur Fidèle Tremblay et unanimement résolu, d'accepter l'offre de service de madame Geneviève St-Pierre, de la Firme BPR, datée du 15 janvier 2010 et intitulée « Municipalité de Sainte-Luce / révision du plan d'intervention ».

Les honoraires professionnels pour réaliser ce travail sont fixés à 6 050 \$ avant taxes, qui seront payés par le retour de taxe d'accise pour l'essence.

## **9. Avis de motion pour amender le règlement R-2006-73, concernant la rémunération des élus**

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Beaulieu à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté, afin d'amender le règlement R-2006-73, Règlement pourvoyant à la rémunération des membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Luce. Ledit règlement aura pour effet d'abroger la clause d'indexation de la rémunération des élus.

## **DIVERS**

### **10. Correspondance**

Le maire, Monsieur Gaston Gaudreault, fait état de la correspondance courante.

### **11. Affaires nouvelles**

#### **11.1 Nomination d'une secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe**

2010-02-38

Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu que madame Nancy Bérubé soit nommée comme secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe pour le remplacement du directeur général pour des absences de moins de trente (30) jours, le tout sans rémunération additionnelle.

#### **11.2 Avis de motion pour amender le règlement R-2010-125**

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Beaulieu à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté pour amender le règlement R-2010-125, qui fixe le taux de la taxe foncière générale, les taux de la taxe foncière de secteur, les tarifs de compensation pour différents services. Le but du règlement est d'ajouter certaines tarifications concernant les terrains de camping.

### **12. Période de questions**

Lors de cette période, les questions de l'audience portaient sur les sujets suivants :

- Dossier confié à la firme Mission HGE
- Consultation citoyenne sur les services municipaux
- Mutation immobilière
- État du surplus libre de la Municipalité

### **13. Fermeture de la séance**

2010-02-39

Il est proposé par monsieur Ovilva Soucy et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Je, Gaston Gaudreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Gaston Gaudreault  
Maire

---

Jean Robidoux  
Directeur général et sec. trésorier